

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

C'est avec un temps de plein été que notre fête communale a eu lieu cette année. Les quatre jours se sont très bien déroulés grâce à la bonne participation des conseillers, des membres du Comité d'Animation et des Jeunes, un grand merci à tous.

Septembre marque aussi pour notre commune la mise en place d'un projet de ferme éolienne, projet tourné vers l'avenir, pour la production d'énergie dans le plus grand respect écologique et environnemental, sans aucune nuisance pour notre village.

L'implantation des six éoliennes se situe sur la plaine d'Halloy. Notons que si ce projet se confirme, dans les deux ans, le budget de notre commune se verrait fortement amélioré par la taxe professionnelle.

Des réunions d'information seront organisées et une transparence totale sera pratiquée sur la mise en place des différents dossiers.



Informations pratiques

Ramassage des sacs jaunes et bleus :

Jeudi 16 octobre

Jeudi 30 octobre

Jeudi 13 novembre

Jeudi 27 novembre

Jeudi 11 décembre

Samedi 27 décembre

Récupération des verres usagés :

3 820 kg de verres ont été récupérés dans notre commune en 2 002

Messe :

Dimanche 19 octobre à 10 h 00

Vente des brioches :

Grâce à votre générosité, nous avons pu verser à l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés la somme de 176,50 €.



La vie du Conseil Municipal

Trottoirs :

Une tranche de travaux très importante a été réalisée dans la réfection des trottoirs de la commune et du hameau du Petit Amplier.

Table de ping-pong :

Une table de ping-pong a été installée dans la cour de l'école. Elle sera à la disposition de tous dès que le gazon sera bien établi.

La Vie du Village

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

	Lundi	Jeudi
Secrétaire de mairie	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
Elus	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

La mairie sera fermée du jeudi 25 décembre 2003 au jeudi 1^{er} janvier 2004 inclus.

Etat Civil des 3 premiers trimestres 2003 :

Naissances : Jeanne PICOT le 7 mai

Margaux GENAU de LAMARLIERE le 4 juillet

Faustine ROGER le 9 août

Abderahmane LOUBAR le 19 septembre

Mariage : Bruno CARON et Christelle DUPENT le 26 juillet

Décès : Jeanne PARENT le 8 avril

Paul HOYEZ le 27 mai

Jean-Marc CATHELAIN le 16 juin

Malveillance au marais communal :

Une fois de plus, des actes de malveillance ont été commis début septembre au marais de la commune : des fils barbelés ont été sectionnés à 80 (!) endroits différents le long de la rivière. Des bêtes ont été retrouvées à deux reprises sur la route.

De tels agissements sont inacceptables et une nouvelle plainte a été déposée à la Gendarmerie.

Il est rappelé que ces clôtures ont été mises en place pour empêcher les bêtes de pénétrer dans les propriétés voisines et pour leur sécurité (érosion des berges). Elles permettent également aux pêcheurs de circuler librement le long de la rivière.

Toute personne pouvant donner des renseignements à ce sujet peut contacter la mairie ou à la Gendarmerie de Pas-en-Artois.

Permanence du Conseiller Général :

Monsieur Ernest AUChart recevra les personnes désirant le rencontrer le mardi 07 octobre de 18 h 30 à 19 h 30 à la mairie.

Offre d'emploi :

Le SIAHOS recherche une personne pour assurer le remplacement de l'emploi-jeune à la cantine-garderie d'Orville à compter du début du mois de novembre.

Sa mission sera d'accueillir les enfants à la cantine le midi et d'animer la garderie intercommunale (les matins et soirs des jours de classe), de proposer des activités pédagogiques et récréatives le mercredi après-midi dans un premier temps puis pendant les vacances scolaires.

Les postulants pour ce poste devront posséder au minimum un BAFA, un BAFD serait apprécié.

Ils devront déposer un CV et une lettre de motivation en mairie d'Amplier.

Poste d'employé communal :

Michel fera valoir ses droits à la retraite le 30 juin 2004. Les personnes intéressées par l'emploi, peuvent déposer leur CV et une lettre de motivation en mairie jusqu'au 31 décembre.

Profil : Aimer et avoir des compétences dans le fleurissement

Avoir des qualités de bon bricoleur

Etre organisé et ordonné

Etre titulaire du permis poids lourd (Le ZETOR + la remorque ou le SOMECA + le broyeur dépassent 3,5 tonnes. De plus, en ce qui concerne les collectivités territoriales, les assurances ne couvrent pas les accidents si le chauffeur ne possède pas le permis poids lourd)

Classement du concours des maisons fleuries :

C'est le jury de Terramesnil qui a été chargé d'établir le classement cette année

Maisons avec terrains		Façades	
1 ^{er}	DEMAREST Michel	1 ^{er}	PARENT Hervé
2 ^e	PIZZONI André	2 ^e	LEFETZ Claudette
3 ^e	PAUPY Didier	3 ^e	DECERY Paul
4 ^e	CARRE Philippe		
5 ^e	TEMPEZ Françoise		
6 ^e	FRANCOIS Brigitte		
7 ^e	DELAIRE René		
8 ^e	BECQUET René		
9 ^e	CAPRON Bernard		
10 ^e	PARENT René		

Autoroute A24 :

Une enquête publique est ouverte pour quatre mois, elle concerne le projet d'autoroute A24.

Téléthon :

Rendez-vous à Orville les 5 et 6 décembre.